

**Toulouse, le 13 mai 2022**

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 12 et 13 mai à Toulouse.

La Commission Exécutive constate la tendance, désormais claire, d'une reprise marquée de l'activité aérienne, et du contexte économique fortement inflationniste amené à durer.

Face à ces dynamiques fortes, elle ne pourra se satisfaire de la poursuite des mesures de rigueur imposées aux salaires, tant sur le point d'indice des fonctionnaires que sur les primes spécifiques aux ICNA.

La Commission Exécutive s'inquiète des conséquences sur le pouvoir d'achat des agents et revendique la mise en place d'un espace traitant de la question des rémunérations pour l'ensemble du corps.

La Commission Exécutive regrette, à l'inverse, la fuite en avant en matière de casse de l'organisation du travail des ICNA, qui résulte de la mauvaise gestion des recrutements. Ces derniers sont en effet en droit aujourd'hui de prétendre à de légitimes revalorisations substantielles, y compris sur leur pension de retraite, qui ne seraient pas conditionnées à une braderie de leurs conditions d'emploi.

La Commission Exécutive refuse les évolutions unilatéralement imposées par la Direction des Opérations en matière de gestion du rendu des heures de contrôle, comme le recours exclusif à OLAF ATCO, la fréquence de rendu, ou les menaces proférées... Ces exigences de la DO viennent rompre, sans justification valable, le compromis issu du Protocole 2016, elles seront rejetées.

La Commission Exécutive se félicite du travail intersyndical mené conjointement par l'UNSA, la CGT, FO et la CFDT, pour promouvoir et défendre les labos d'anglais au niveau DSNA, ainsi que nos formateurs internes. Désormais, l'UNSA-ICNA attend des engagements fermes lors du prochain CT DSNA.

La Commission Exécutive a pris connaissance des chiffres corrigés de recrutements pour le concours 2022. Si ces chiffres concrétisent une meilleure prise en compte des demandes des syndicats, ils s'avèrent toujours insuffisants pour faire face à la vague de départs qui attend le corps ICNA d'ici la fin de la décennie. La Commission Exécutive revendique 4 promotions dès l'année prochaine.

Aussi, tout en tenant compte de la capacité de formation de l'ENAC, largement amputée par ses marchés internationaux, la Commission Exécutive revendique que le nombre d'élèves par promo puisse être porté à 40 en fonction des besoins, permettant à la DSNA d'avoir un nouveau levier possible pour répondre à ce défi majeur de la formation.

